



Numéro 36, 14 novembre 2005

En cette veille de dévoilement du résultat de la course à la direction du Parti Québec, je vous donne des nouvelles d'une vie militante et parlementaire fort mouvementée, qui le sera sans doute davantage encore après l'élection du nouveau chef du Parti Québécois!

LE DERNIER DROIT DE LA COURSE À LA DIRECTION DU PARTI QUÉBÉCOIS



139 988 membres du Parti Québécois ont le droit de participer à l'élection du chef du Parti Québécois et au moment où je vous fais parvenir le présent courriel, 51.025 membres (36, 4%) ont déjà exercé leur droit de vote. J'espère qu'au moment de la clôture du vote le taux de participation sera très élevé et j'invite celles et ceux qui sont membres du Parti Québécois à exercer leur droit fondamental de choisir leur chef. Pour le déroulement du vote, je vous invite à naviguer sur le site du Parti Québécois à l'adresse www.pq.org.

Le 26 août dernier, je rendais public mon appui à André Boisclair. J'ai accompagné celui-ci durant la campagne et je crois toujours qu'il est celui qui mérite l'appui des membres du Parti Québécois. J'ai réitéré mon soutien à André Boisclair dans une lettre intitulée *Nous appuyons André Boisclair* qui est co-signée par 15 députés du Parti Québécois, 15 députés du Bloc Québécois et les candidats (et futurs députés) du Parti Québécois dans Saint-Marie-Saint-Jacques et Verchères. Je joins celle-ci en annexe du présent courriel.

Je commenterai par ailleurs la soirée électorale lors d'une émission spéciale de *Maison neuve en direct* le mardi 15 novembre à compter de 19 h 30 sur la première chaîne de Radio-Canada (95,1 FM (Montréal) et 106.3 FM (Québec)). Je partagerai la tribune avec Louise Beaudoin ainsi qu'avec les journalistes Michel David (*Le Devoir*) et Rhéal Séguin (*Globe and Mail*).

DES ÉLECTIONS PARTIELLES DANS OUTREMONT ET VERCHÈRES

Des élections partielles ont été déclenchées pour le 12 décembre 2005 dans les circonscriptions d'Outremont et de Verchères. Farouk Karim portera les couleurs du Parti Québécois dans Outremont (www.faroukkarim.org), alors que Stéphane Bergeron, ancien député du Bloc Québécois dans Verchères-Les Patriotes, représentera le Parti Québécois dans Verchères (www.stephanebergeron.org). Je compte donner un coup de pouce aux deux candidats et vous invite également à contribuer à deux victoires électorales du Parti Québécois en scandant aux citoyennes d'Outremont et Verchères : Vous voyez rouge? Votez bleu!



L'ASSEMBLÉE CITOYENNE DANS MERCIER DU 24 OCTOBRE 2005

L'Assemblée citoyenne de la circonscription de Mercier a eu lieu le 24 octobre 2005 aux HLM Habitations du Plateau Mont-Royal. Sous la présidence Guy Paiement d'Action Solidarité Grand Plateau, les travaux ont porté sur l'alourdissement du fardeau fiscal des familles québécoises et sur l'avenir des centres de la petite enfance et ont permis des échanges utiles. J'ai pu entendre les voix de Mercier et ainsi pu mieux comprendre les raisons de la très grande insatisfaction des gens de ma circonscription l'égard du gouvernement Charest.

LA PLUS BELLE RUELLE VERTE ET SA NOUVELLE MURALE

Après avoir remis le grand prix du député de Mercier pour la plus belle ruelle verte écologique, je suis retourné dans la ruelle Henri-Julien (entre l'avenue du Mont-Royal et la rue Marianne) pour y inaugurer la murale préparée par des jeunes dans le cadre du programme Intégration jeunesse qui tenait lieu du prix. J'ai pu échanger avec les jeunes qui participé à la confection de la murale. Je l'ai baptisée *Herminie* pour l'associer à la personne qui a rédigé le texte qui accompagne la murale. Jennifer Maduro, qui y représentait de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et que je remercie, a organisé ce bel événement

VICTOIRE DE LA COALITION POUR LA PRÉSERVATION DU MONASTÈRE

Par voie de communiqué, les carmélites et le Groupe Prével annonçaient le mardi 25 octobre dernier que « l'offre d'achat ferme intervenue entre les Moniales Carmélites et le Groupe Prével a[vait] été, en raison des circonstances particulières à ce dossier, résiliée d'un commun accord ». En expliquant leur décision, les religieuses rappelaient qu'elles allaient donc poursuivre leur « mission de prière » au cœur de Montréal et qu'elles aspiraient à y retrouver « un climat plus propice à leur style de vie ». Elles ajoutaient qu'elles avaient été touchées par la sollicitude des gens et leur désir constamment exprimé pour [leur] aider »

Cette décision a pour effet de préserver cet élément du patrimoine religieux qu'est le monastère des Carmélites et dont la Coalition pour la sauvegarde du Carmel, à laquelle j'ai adhéré et donné mon soutien constant, s'était portée à la défense. La Coalition a accueilli favorablement la décision des carmélites et du Groupe Prével et la porte-parole de la coalition, Lorraine Decelles, a affirmé que les « objectifs de préservation de l'ensemble du site [étaient] atteints. Au nom de la Coalition, Kevin Cohalan disait par ailleurs comprendre « que les carmélites aur[ai]ent besoin du soutien du milieu pour la résolution des problèmes ayant motivé leur décision de partir ».

En tant que député de Mercier, je continuerai de soutenir la Coalition qui a offert son appui à la communauté religieuse et souhaite que le Comité directeur présidé par la mairesse l'arrondissement Plateau-Mont-Royal, poursuive son travail pour appuyer les religieuses dans leur recherche de solutions. Mme Fotopulos et Louise Hodder, directrice générale de la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, se sont déjà engagées en ce sens. Le travail des membres de la Coalition, de l'arrondissement Plateau Mont-Royal et de la CDEC Centre-Sud Plateau a démontré la capacité du milieu de travailler ensemble et des solutions durables doivent maintenant être trouvées pour préserver l'ensemble conventuel de grande valeur patrimoniale qu'est le monastère des Carmélites.

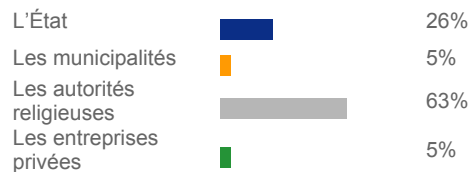
LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE LA CULTURE SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX ET VOTRE AVIS... SUR LE PATRIMOINE RELIGIEUX

J'ai participé aux travaux de la Commission de la culture consacrés à l'avenir du patrimoine religieux au Québec et me suis rendu à Sherbrooke (13 octobre), Saguenay (27 octobre), Rimouski (3 novembre) et Trois-Rivières (9 novembre). Les travaux de la Commission se poursuivent à Québec et la Commission y a tenu des auditions les 2 et 10 novembre 2005. Une séance de consultations se déroulera le 16 novembre 2005 et il est prévu que l'audition des témoins se poursuivra et se terminera à la fin du mois de janvier 2006. Des informations sur les travaux de la Commission sont disponibles à l'adresse <http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/commissions/cc/index.shtml> et vous pourrez y lire les interventions que j'ai faites depuis le début des travaux de la Commission sur cette question.

En réponse à mon dernier sondage sur le patrimoine religieux, 63 % des répondantes ont indiqué que les autorités religieuses devaient assumer, à titre principal, la responsabilité de préserver le patrimoine religieux, alors que 26 % étaient d'avis qu'il s'agissait d'une responsabilité incombant à l'État. Avec 5 % et 3% respectivement, les municipalités et les entreprises privées n'étaient donc pas vues comme devant jouer un rôle significatif dans la préservation de ce patrimoine.

▼ Votre avis

La Commission de la culture de l'Assemblée nationale étudie actuellement la question de la préservation du patrimoine religieux. Pour assurer notamment la préservation des églises, qui devrait assumer, à titre principal, cette responsabilité ?



L'APPROBATION DE LA CONVENTION DE L'UNESCO SUR LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Une convention pour l'Humanité et sa diversité culturelle, tel est le titre que j'ai donné à l'allocation que j'ai prononcée lors de l'examen de la motion visant à faire approuver la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* par l'Assemblée nationale le jeudi 10 novembre dernier. J'ai salué au nom de l'Opposition officielle l'adoption le 20 octobre dernier lors de la 33^e Conférence générale de l'UNESCO de cette convention qui reconnaît aux Parties le droit souverain d'adopter des politiques culturelles et de prendre des mesures visant à protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles. J'ai souligné le fait que cette convention n'est pas subordonnée aux autres instruments internationaux, et notamment aux accords commerciaux internationaux, mais ai cru nécessaire de mentionner que le mécanisme de règlement des différends qui y est prévu est nettement insatisfaisant et risque d'affaiblir la portée de la convention. Vous trouverez le texte intégral de cette allocation dans la rubrique *Interventions* de mon site électronique (www.danielturp.org) ou sur le site de l'Assemblée nationale du Québec à l'adresse <http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/Debats/journal/ch/051110.htm>.

L'approbation de la convention avait été précédée d'un examen de la convention par la Commission de la culture. J'ai préparé pour ses membres un rapport qui analysait le texte de la convention et recommandait que :

1. l'Assemblée nationale étudie et approuve dans les plus brefs délais la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée lors de la 33^e Conférence générale de l'UNESCO;
2. l'Assemblée nationale et les parlementaires fassent la promotion de la ratification de la Convention dans le cadre des ses activités interparlementaires et internationales;
3. le gouvernement du Québec continue d'assumer un leadership fort dans la promotion de la Convention et qu'il participe à la mobilisation visant à ce que le nombre d'États qui ratifieront la Convention dépasse largement le seuil minimal requis pour son entrée en vigueur.

Je crois qu'un précédent utile a été créé et qu'une voie nouvelle a été ouverte à une participation parlementaire accrue en matière de conclusion d'engagements internationaux importants. Le Parlement, et non seulement le gouvernement, sera dorénavant associé de façon étroite à la conclusion d'engagements internationaux revêtant une importance pour le Québec.

Le texte du rapport final de la Commission de la culture sur la diversité des expressions culturelles est disponible à l'adresse http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/commissions/Cc/expressionsculturelles/rapport_final.html

UNE INTERPELLATION SUR LA PLACE DU QUÉBEC DANS LES FORUMS INTERNATIONAUX



En ma qualité de porte-parole de l'Opposition officielle en matière de relations internationales, j'ai participé le 28 octobre dernier à une interpellation du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes Benoît Pelletier. J'ai interpellé le ministre sur la question de la place du Québec dans les forums internationaux et, dans mes remarques introductives, je déclarais:

Et, puisque le ministre [...] fait référence à une période de l'Antiquité romaine, en disant: On doit donner à César ce qui revient à César, il me permettra plutôt de faire allusion à l'Antiquité grecque, quant à moi, et parler du ministre comme étant un Sisyphe des temps modernes. Pour avoir osé défier les Dieux, [...], les dieux d'Ottawa, Sisyphe fut condamné à rouler éternellement une pierre jusqu'en haut d'une colline, alors qu'elle redescendait chaque fois avant de parvenir à son sommet, tel que raconté [...] dans *l'Odyssée* de Homère. [...] [S]'agissant de la place du Québec dans les forums internationaux, j'ai le sentiment que le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes est un Sisyphe des temps modernes. Il roule une pierre en voulant négocier une entente intergouvernementale en matière de relations internationales [...]. Et les dieux d'Ottawa lui disent: Non, il n'y en aura pas d'entente intergouvernementale, il n'y aura pas d'entente basée sur une doctrine Gérin-Lajoie, qui est une doctrine dépassée parce que nous sommes maintenant non plus à l'ère de l'internationalisation, mais nous sommes à l'ère de la mondialisation. Il n'y aura pas d'entente parce qu'en définitive le Canada doit parler d'une voix sur la scène internationale, le Canada doit se voir reconnaître le monopole de la politique étrangère.

Vous retrouverez le texte intégral de mon intervention dans la rubrique *Interventions* de mon site électronique (www.danielturp.org) ou sur le site de l'Assemblée nationale du Québec à l'adresse <http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/DEBATS/epreuve/ci/051028/1030.htm>.

VOTRE AVIS SUR LE PROTOCOLE DE KYOTO ET SA MISE EN ŒUVRE

À la lumière du différend qui sévit entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada sur la mise en œuvre du *Protocole de Kyoto* et à l'approche de la 11^e session de la Conférence des États parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se déroulera à Montréal du 29 novembre au 8 décembre prochain, j'aimerais connaître votre opinion sur ce différend. Je vous invite donc à répondre à la question suivante qui est affichée sur la page d'accueil de mon site de député (www.danielturp.org) :

▼ **Votre avis**

Des négociations sont en cours pour assurer la mise en œuvre du Protocole de Kyoto au Canada. Selon vous, l'attitude du gouvernement du Canada à l'égard du gouvernement du Québec dans ce dossier est-elle :

- Très intransigeante
- Intransigeante
- Peu intransigeante
- Très peu intransigeante

LECTURES ET CULTURES

Deux poètes, un romancier et essayiste m'ont séduit par leurs mots et leurs idées ce mois dernier. J'ai découvert la poésie du jeune lauréat du Prix Félix-Leclerc du Festival international de poésie de Trois-Rivières et vous invite à lire Danny PLOURDE, *Vers quelque (sommets nombreux à être seul)*, Montréal, L'Hexagone, 2005. Dans la partie *Changement de ton* de son recueil, il écrit :

me suis mis à croire
à l'ivresse des consciences libre
au mythe de l'encre
celui des grandes Révolutions
découragé d'être tranquille
d'être l'enfant du peu qu'il reste (p. 43)

Après lui avoir rendu hommage à l'Assemblée nationale pour l'attribution du prestigieux Prix Mallarmé (http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/Debats/journal/ch/051026.htm#_Toc118195111), j'ai découvert Hélène Dorion et le recueil qui lui a valu ce prestigieux prix français. Vous retrouverez maintenant en librairie Hélène DORION, *Ravir : les lieux*, Paris, Éditions La Différence, 2005 et je vous invite à découvrir une poète québécoise dont nous devons être fier et qui fait rayonner le Québec sur la scène internationale. Ses mots méritent également d'être partagés :

D'ici bouge la lumière. Regarde le vide lourd sur l'épaule éparpillé parmi les fenêtres.
Cherche ce que tu appelles, l'impossible mosaïque silencieuse du voyage et la lampe qu'on dirait
brûlée par le temps. Regarde seulement la pièce où résonne ta vie.
L'ombre jamais vue visible maintenant, dans les yeux du soir (p. 11)

L'auteur m'amuse, son dernier livre m'a amusé encore. Dans *Le roman des Jardin*, Paris, Grasset, 2005, Alexandre Jardin nous retourne dans l'univers du Zèbre et du Zubial. En moins amusant, mais fort stimulant, l'essai de Jean DÉCARY, *Dans l'œil du sphinx : Claude Morin et les relations internationales du Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2005, est tout à fait d'actualité dans le contexte du débat qui fait rage sur la place du Québec dans les forums internationaux.

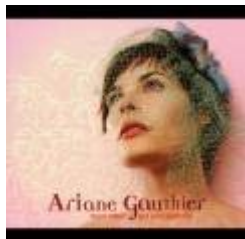
L'art lyrique a été bien servi par deux productions de l'Opéra de Québec et l'Opéra de Montréal auxquelles j'ai pu assister récemment.



J'ai vu *Madama Butterfly* de Giacomo Puccini à l'Opéra de Québec le 27 octobre 2005 et ai pu apprécier le talent de la soprano québécoise Lyne Fortin dans le rôle titre. J'ai également fait une extraordinaire découverte : la mezzo-soprano canadienne Allyson McHardy qui a interprété le rôle de Suzuki et dont le jeu et la voix m'ont charmés.

Et à l'Opéra de Montréal, j'ai assisté le 12 novembre 2005 à une représentation de *L'Étoile* d'Emmanuel Chabrier. Les voix étaient belles, particulièrement celle de Michèle Losier dans le rôle de Lazuli, mais c'est surtout la mise en scène, les costumes et les décors qui ont fait de cette production une grande réussite. Il reste quelques représentations et les fous de l'opéra ne devraient pas manquer ce rendez-vous!

J'ai assisté à l'ouverture et à la clôture du Festival du Nouveau cinéma de Claude Chamberland et de sa bande. *L'enfant* de Luc et Jean-Pierre Dardenne m'a secoué, mais avait raison de se mériter la Palme d'or à Cannes en 2005. J'ai beaucoup aimé *De battre mon cœur s'est arrêté* de Jacques Audiard et l'histoire de ce jeune homme qui rêve de devenir un pianiste virtuose et dont les leçons de piano deviennent une raison d'être et de vivre.



J'ai aussi assisté au spectacle *Faisons un vœu : un nouveau pays pour le monde* le 29 octobre dernier et y ai découvert Ariane Gauthier. Je me suis d'ailleurs empressé d'acheter le premier disque *Mon cœur est une pomme* de cette nouvelle chanteuse québécoise et ai beaucoup aimé. J'ai d'ailleurs pu obtenir le CD « Merci pour la chanson » (vol. 2) offert gratuitement par l'ADISQ au lendemain d'un gala auquel j'ai assisté et qui m'a permis d'entendre à nouveau les chansons de chacun de 22 artistes mis en nomination au Gala de l'ADISQ de 2005.





L'AGENDA DU MOIS NOVEMBRE 2005

1 ^{er} novembre	Séance de la Commission des institutions (Projet de loi no 109- Loi sur le directeur des poursuites publiques) Caucus national
2 novembre	Séance de la Commission de la culture (Le patrimoine religieux) (Québec) Course PQ- Sixième tribune : L'éducation (Saguenay)
3 novembre	Séance de la Commission de la Culture (Rimouski)
4 novembre	Rencontre avec l'École nationale de Ballet contemporain
5 novembre	<i>La Bête et la Belle</i> (Grands ballets canadiens de Montréal)
6 novembre	Élections municipales
7 novembre	Rencontre avec Christian Philip, député du Rhône à l'Assemblée nationale de France Réunion du Conseil exécutif de Mercier
8 novembre	Séance de travail de la Commission de la culture (Diversité des expressions culturelles) Caucus national
9 novembre	Séance de la Commission de la culture (Le patrimoine religieux) (Trois-Rivières) Participation à l'émission <i>Il va y avoir du sport</i> (Télé-Québec) Course PQ- Septième tribune : La santé (Gatineau)
10 novembre	Débat sur la motion d'approbation de la <i>Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles</i> Séance de la Commission de la culture (Le patrimoine religieux du Québec) Réception du Premier ministre soulignant l'approbation de la Convention de l'UNESCO sur la diversité des expressions culturelles
11 novembre	<i>Une ardente patience</i> (Théâtre des Quat'Sous)
12 novembre	Participation à l'émission <i>Ouvert le samedi!</i> (Radio-Canada - Première chaîne) <i>L'Étoile</i> d'Emmanuelle Chabrier (Opéra de Montréal)
15 novembre	Participation à l'émission <i>Maisonneuve</i> en direct sur la course à la direction du Parti Québécois et annonce des résultats du vote de la course à la direction du Parti Québécois (Centre des foires)
16 novembre	Séance de la Commission de la culture (Le patrimoine religieux) (Hôtel du Parlement)
17- 21 novembre	Mission en France 17 novembre : Cours à l'Université de Paris-Sud (Paris XI) 18 - 20 novembre : Présence au Congrès du Parti socialiste (Le Mans) et rencontres avec François Hollande (Premier secrétaire) et Pierre Moscovici (Secrétaire national aux Relations internationales) 21 novembre : Lancement de l'essai <i>Nous, peuple du Québec</i> (Librairie du Québec à Paris)
22 novembre	Caucus national
25 novembre	Début de la session intensive à l'Assemblée nationale Rencontre de l'Initiative <i>Vers un Forum social québécois</i> (Québec)
26 novembre	Conférence nationale du Parti Québécois <i>Magnificat</i> de John Rutter par le Grand Chœur de Montréal (Église Immaculée-Conception)
29 novembre	Caucus national
30 novembre	Séance de la Commission de l'Administration publique et audition de la sous-ministre de la Culture



Si vous voulez avoir d'autres informations sur mes allées et venues, mon attachée politique Renée-Chantal Bélinga se fera un plaisir de répondre à vos questions. Vous pourrez la joindre par la voie téléphonique ((514) 525.88.77), électronique (rbelinga@assnat.qc.ca) ou postale (1012, avenue du Mont-Royal Est H2J 1X6).

Hôtel du Parlement
Bureau 3.93
Québec (Québec)
G1A 1A4

 (418) 644-1430;  (418) 641-2707

 d@nielturp.org
 danielturp.org

1012, avenue du Mont-Royal Est
Bureau 102
Montréal (Québec)
H2J 1X6

 (514) 525-8877;  (514) 521-0147

ANNEXE

NOUS APPUYONS ANDRÉ BOISCLAIR

Guy André, Claude Bachand, Stéphane Bédard, Stéphane Bergeron, Rosaire Bertrand, Bernard Bigras, Raynald Blais, Alain Boire, Claude Boucher, Noëlla Champagne, Bernard Cleary, Guy Côté, Claude Cousineau, Paul Crête, Rita Dionne-Marsolais, Danielle Doyer, Marjolain Dufour, Sébastien Gagnon, Roger Gaudet, Nicolas Girard, Réal Lapierre, Martin Lemay, Michel Létourneau, Richard Marceau, Jean-Yves Roy, Christian Simard, Sylvain Simard, Luc Thériault, Stéphane Tremblay, Daniel Turp, Cécile Vermette et Robert Vincent

Députés du Parti Québécois et du Bloc Québécois, candidats du Parti Québécois dans Verchères et Sainte-Marie-St-Jacques

Nous appuyons André Boisclair pour son expérience politique. Il a été député pendant 15 ans. Il a assumé, pendant six ans, des fonctions ministérielles d'importance dans des dossiers qui revêtent une signification particulière pour l'avenir du Québec, qu'il s'agisse de la solidarité sociale, des relations avec les citoyens et de l'immigration, des affaires municipales et régionales et de l'environnement. André Boisclair a assumé les fonctions de leader du gouvernement et de leader de l'Opposition officielle. Il a fait adopter la première *Politique nationale de l'eau* et a institué le programme *Solidarité jeunesse* qui a offert aux jeunes une véritable alternative à l'aide sociale.

Nous appuyons André Boisclair parce que la souveraineté est plus nécessaire que jamais et qu'il est animé par ce même sentiment d'urgence. Nous nous réjouissons du fait que lors de la tribune sur la souveraineté, il a affirmé que, dès le retour du Parti Québécois au pouvoir, il préparerait immédiatement le référendum afin de le tenir le plus rapidement possible à l'intérieur du premier mandat et prendrait toutes les dispositions nécessaires pour que les règles démocratiques du Québec soient respectées. De plus, il doterait le Québec souverain d'un nouveau modèle de gouvernance dans le cadre d'un pacte avec les régions du Québec qui serait conclu avant le référendum et il ferait adopter une constitution initiale ainsi que des lois permettant d'assurer une transition ordonnée vers le pays et ce, dans le même esprit que celui du projet de loi n° 1 de Jacques Parizeau.

Nous appuyons André Boisclair, car nous partageons ses idées. Lors des sept tribunes des candidats, il a présenté sa vision sur l'avenir du Québec et a formulé des engagements responsables. Nous sommes d'avis que les engagements qu'il a formulés en matière de solidarité et de finances publiques, de développement durable et d'économie, de culture, de développement régional, d'éducation et de santé vont conduire le Québec sur la voie de la prospérité économique et de la justice sociale. Nous sommes confiants qu'il verra à l'élaboration de politiques nationales justes, en conformité avec le *Projet de pays* adopté par le XV^e Congrès national du Parti Québécois afin de concrétiser ce projet.

Nous appuyons André Boisclair puisque nous sommes convaincus, comme il l'est, qu'en cette ère de mondialisation le sort du Québec est lié à celui du monde. Nous partageons sa préoccupation pour la paix et la solidarité internationale ainsi que le développement durable. Nous constatons également l'importance qu'il veut donner au développement humain et à la diversité culturelle à l'échelle planétaire. Nous sommes confiants que la politique étrangère du Québec, qui sera formulée sous sa gouverne, démontrera l'intime relation qu'il doit y avoir entre nos relations internationales et nos politiques nationales et le défi qu'aura le Québec d'être un pays pour le monde.

Nous appuyons André Boisclair parce qu'il a redonné le goût de la politique à des milliers de Québécoises et de Québécois et qu'il a démontré sa capacité à recruter de nombreux membres. Nous croyons qu'il est le mieux placé pour mobiliser les militants qui ont fondé et appuyé le Parti Québécois et les jeunes qui veulent y faire leur place. Il a la capacité d'exercer un leadership fort et de favoriser la venue au Parti Québécois de personnes de milieux et d'origines divers qui porteront ses couleurs lors de la prochaine élection générale. Nous sommes convaincus qu'il conduira le Parti Québécois à une victoire électorale. Nous croyons de même qu'il contribuera à la création de la vaste coalition nécessaire pour réaliser la souveraineté du Québec.

Nous appuyons André Boisclair et invitons les membres du Parti Québécois à l'appuyer pour bâtir un Québec souverain.